

## CAHIER D'ACTEUR



VALOREM est un opérateur français indépendant en énergies vertes, spécialisé dans les installations de production d'énergie renouvelable (« EnR ») : éolien, photovoltaïque, petites centrales hydroélectriques et hydrogène. Avec ses filiales VALREA, pour la construction, et VALEMO, pour l'exploitation maintenance, le groupe est présent sur toutes les étapes des projets d'EnR.

Contact  
VALOREM  
213 Cr Victor Hugo  
33130 Bègles  
Tél : +33.5 56 49 42 65  
contact@valorem-energie.com  
www.valorem-energie.com

### POUR UN HORIZEO CONSTRUIT AVEC TOUS NOTRE EXPERTISE DE PROFESSIONNEL

**Horizéo suscite un débat légitime au regard de l'envergure de ce premier giga-projet photovoltaïque en France.**

VALOREM est convaincu de la nécessité de telles installations pour que les énergies vertes puissent décarboner nos consommations et enrayer le dérèglement climatique.

Il est donc de notre responsabilité, en tant que professionnel de la filière solaire, de nous exprimer dans ce débat public pour que cette première soit une réussite avec le territoire et une référence d'excellence en Europe. Pour y parvenir, nous posons la question du « comment faire » sans prétendre donner des leçons à qui que ce soit. De notre expérience de terrain, nous estimons simplement que certaines conditions et précautions doivent être respectées. Car au-delà de ce seul projet nous nous devons de penser la transition énergétique globale pour la métropole, pour la Région et au niveau national.

**Jean-Yves GRANDIDIER, président de VALOREM**

### REPONDRE A NOS BESOINS

**Objectifs de la région Nouvelle-Aquitaine :**

→ **8,5 GW** en solaire installé d'ici 2030

→ **12,5 GW** en solaire installé d'ici 2050

**Au regard de la Stratégie Nationale Bas Carbone, et de la publication des scénarios 2050 de RTE et de négaWatt, nous faisons le choix de la sobriété pour la consommation d'énergie.** En nouvelle Aquitaine, RTE évalue un besoin de 19 GW de solaire dans le scénario médian M23<sup>1</sup>. Pour négaWatt, l'objectif 2050 est de 54 GW de solaire au sol. La répartition régionale reste à préciser selon le potentiel des territoires comme pour la Nouvelle-Aquitaine qui bénéficie de plusieurs atouts pour le photovoltaïque au sol, pouvant compenser le déficit d'autres régions<sup>2</sup>.

**VALOREM retient ainsi l'objectif de 17 GW de solaire au sol en 2050 en Nouvelle Aquitaine, en y intégrant le potentiel sur les friches, délaissés, sites pollués et parkings (3910ha, environ 3 à 4 GW)<sup>3</sup>.** Aujourd'hui, la région dispose de 2,6 GW de solaire installé. Il reste donc à réaliser environ 10 à 12 GW sur des sites naturels, sylvicoles ou agricoles. Le projet Horizéo participe à cet effort de solidarité régionale et nationale pour décarboner nos consommations et approvisionner les territoires qui ne peuvent pas, ou très difficilement, développer du solaire au sol.

<sup>1</sup> RTE – Bilan prévisionnel 2050 – Chap. 5 – Les Scénarios Mix Production-Consommation, p.22, 25/10/2021

<sup>2</sup> Calcul réalisé sur la base du rapport négaWatt de 2022 « La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale », partie 3, p.22, 26/10/2021

<sup>3</sup> DREAL Nouvelle-Aquitaine, Synthèse des recherches de terrains susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques en Nouvelle-Aquitaine, 8/11/2021

## POUR UN CO-USAGE DES SOLS

« *Si l'ensemble de l'humanité vivait comme un Français, il nous faudrait l'équivalent de 2,7 planètes pour assouvir notre consommation* ». Or nous n'avons pas 2,7 Nouvelle Aquitaine pour satisfaire nos besoins énergétiques, alimentaires, d'habitat, d'industrie, de tourisme...

**C'est pourquoi, VALOREM opte pour un aménagement du territoire multifonctionnel en combinant plusieurs activités sur un même espace.** Pour l'énergie, nous préconisons d'associer trois actions complémentaires : la sobriété, l'efficacité et les renouvelables. Et pour les renouvelables en zone sylvicole, VALOREM propose de répondre simultanément aux enjeux d'approvisionnement électrique, du climat et de la biodiversité.

C'est pourquoi, des projets ambitieux tels que le projet HORIZEO sont nécessaires à l'atteinte de notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Et ces projets doivent être combinés à d'autres besoins ou usages du territoire. Nous proposons ainsi d'adopter une méthodologie qui permette de renseigner les services rendus sans négliger les mesures de précaution. A la place d'une approche purement comptable, nous proposons d'intégrer à l'évaluation du projet les externalités positives (biodiversité, climat, gouvernance, économie locale) car nous sommes convaincus que **l'utilité du projet découle de l'analyse des enjeux énergétiques et écologiques des territoires.**

## VERS UN PROJET DE TERRITOIRE

### RAMENER LA VALEUR AU PLUS PRES DU TERRITOIRE

#### 1. Pour une participation citoyenne

**La condition de la faisabilité d'un projet d'énergie renouvelable est la co-construction de celui-ci avec les acteurs du territoire.** Rechercher une acceptabilité locale pour un projet pensé et ficelé loin du terrain ne fonctionne pas. En revanche, rechercher une appropriation locale

invite à penser le projet en associant les collectivités et les habitants à l'implantation du parc et aux impacts attendus.

Pédagogique, démocratique et technique, le projet devient un levier pour favoriser la consommation d'énergie verte et opter vers une gouvernance partagée et un financement participatif bonifié (épargne citoyenne). La cité est alors actrice de la transition dans le respect d'un compromis entre les attentes et les solutions.

#### 2. Ramener la valeur au plus près du territoire

**Un projet de parc solaire est une opportunité pour créer de la valeur sur un territoire en associant la part privée, la part publique et la part citoyenne.** Idéalement, cela passe par une répartition harmonieuse des centrales photovoltaïques sur l'ensemble des Communautés de Communes qui le souhaitent. Par ailleurs, il est possible de favoriser le financement participatif (reconnu et encadré) et une gouvernance partagée. Côté financement participatif, rien n'empêche de procéder à une levée de fonds citoyens (par exemple 20% des fonds propres) avec un taux bonifié pour les habitants du bloc communal ou de la Gironde. Les prêteurs ayant mobilisé leur épargne sont obligatoirement informés sur la rentabilité du projet et pour eux-mêmes. Côté gouvernance, inviter les collectivités et les SEM à entrer au capital du projet et à discuter du pacte d'actionnaires pourrait être recherché. Citoyenneté, transparence et démocratie locale sont incontournables.

**Pour les consommateurs à proximité du parc solaire,** il conviendrait également de réserver une partie de la vente d'électricité aux riverains de la commune d'implantation et des communes limitrophes, à des tarifs préférentiels. En clair, les habitants, les collectivités et les entreprises proches du parc pourraient souscrire une offre spécifique incluant un prix réduit de l'électricité, donc de leurs factures.

**Le photovoltaïque entraîne une spéculation foncière qui déséquilibre le modèle économique local.** Nous préconisons un blocage des loyers et

la constitution de fonds de solidarité territorial abondé par les opérateurs. Ce fonds aura pour vocation à soutenir les filières agricoles et sylvicoles, permettant ainsi de pérenniser ces activités.

### 3. Favoriser l'emploi local et l'insertion

**Nous préconisons l'implication prioritaire des entreprises de la région pour la réalisation du projet, afin de maximiser les emplois et retombées économiques locales** pendant la phase de développement, de construction et de maintenance du projet. Pour avoir travaillé avec 88 sous-traitants régionaux depuis 2014, nous savons que c'est possible de booster l'économie locale.

**Par ailleurs, inclure des clauses d'insertion dans les conditions d'exécution des marchés permet à des personnes éloignées de l'emploi de remettre le pied à l'étrier.** En phase de chantier, les donneurs d'ordre pourraient tout à fait envisager de réserver des heures de travail à des publics prioritaires (jeunes, chômeurs longue durée, allocataires des minimas sociaux, travailleurs handicapés...). Pour un projet comme HORIZEO, cela représenterait *a minima* 800 contrats de travail (BTP, assemblage, réseaux électriques, gardiennage, espaces verts). Et notre expérience a montré que la majorité de ces personnes trouvent un emploi durable à la fin du chantier pour vivre décemment.

**Plus largement, les décideurs politiques locaux pourraient saisir l'opportunité de disposer d'une électricité verte, abondante et bon marché pour implanter dans les Landes de Gascogne l'industrie électro-intensive du 21<sup>ème</sup> siècle : la production d'hydrogène vert.** Nous estimons que pour 1000 ha de photovoltaïque pilotable associé à la fabrication d'hydrogène, 124 emplois locaux sont créés. Ainsi, 10 GW de solaire au sol sur 17 000 ha dans la région (objectif 2050), correspondent à 2 100 ETP, dont 660 emplois liés à l'exploitation et à la maintenance des parcs solaires.

## IMPACT POSITIF POUR LA BIODIVERSITE

### RECREER DES ILOTS DE BIODIVERSITE

**Sur un terrain forestier appliquant un plan de gestion, les parcelles sont différentes selon la nature du terrain, l'âge et la diversité des peuplements.** Ainsi, le maillage de ces parcelles fait apparaître des inventaires faune-flore différents. Sans surprise sur le site prévu pour Horizéo, le pin maritime a la vedette (99%), les zones humides occupent 65% du terrain et les différentes espèces sont presque toutes endémiques des Landes de Gascogne dont certaines protégées. Les parcelles ayant fait l'objet de coupes rases, ou récemment replantées font apparaître des enjeux forts au titre de la biodiversité. Nous sommes convaincus qu'une démarche exemplaire de respect de la biodiversité implique de conserver des parcelles ouvertes ou avec une faible densité de pins et de concevoir l'implantation du parc solaire en *patchwork*.

**De même, nous préconisons que les panneaux n'ocultent pas trop le sol. Plusieurs solutions existent.** Il s'agit de respecter un taux d'occultation du sol inférieur à 40 % (surface des panneaux vue de dessus) et d'utiliser des *Trackers* (suiveurs de soleil). Ce système permet d'assurer le processus de photosynthèse sur toute la surface du parc solaire. Enfin, en limitant l'apport de matériaux extérieurs, le drainage ou le compactage, il est également possible de préserver les habitats et la diversité des espèces. La centrale photovoltaïque devient alors une prairie solaire.

### ZERO ARTIFICIALISATION NETTE

**La réglementation impose aux opérateurs de compenser les impacts environnementaux du projet et de mettre en place des boisements compensateurs liés au défrichement.** Il est possible d'aller plus loin avec la filière sylvicole, par exemple en allant vers une diversification des peuplements et la constitution de nouveaux peuplements sur des terrains non productifs de

manière à répondre aux besoins d'activité de la filière bois.

**De nombreuses études viennent étayer le bénéfice que peuvent avoir les parcs photovoltaïques sur la biodiversité<sup>4</sup>.** Ils servent de lieu de reproduction et de nidification pour les oiseaux, et sont un havre pour les insectes. Dans un milieu forestier, comme les Landes de Gascogne, faire des éclaircies peut avoir du sens pour créer de véritables réservoirs du vivant<sup>5</sup> ! Au-delà de ces impacts positifs, nous proposons que pour 1 hectare d'emprise PV au sol soient gérés 3 hectares en faveur de la biodiversité, ceci incluant les techniques de sylviculture Prosilva. Sur le site d'Horizéo, une implantation du parc en *patchwork* permettrait de créer des zones de compensation sur les parcelles évitées et des corridors écologiques sur l'emprise du terrain du projet.

C'est dans cet esprit bienveillant, exigeant et constructif que nous nous permettons donc de prendre part à ce débat, avec la volonté que nous puissions tous être fiers de la façon dont nos territoires organisent leur transition.

## UN NOUVEAU DESIGN AU SERVICE DU TERRITOIRE

**C'est au regard de ces critères prioritaires que doit être pensée la conception du site.** Le projet de territoire, le co-usage des sols, la récréation d'îlots de biodiversité, la zéro artificialisation des sols, la participation citoyenne sont des conditions nécessaires à la réussite du projet et conditionnent la conception du projet et non l'inverse, qu'il s'agisse tant de l'organisation en *patchwork* du

territoire, que de sa taille globale.

**Par ailleurs, le projet sera d'autant plus efficace pour le système électrique et pour le territoire qu'il intègre des solutions de stockage** permettant de lisser la variabilité de la production solaire, et d'éviter un dimensionnement trop important des infrastructures de réseau. Des solutions innovantes telles que le stockage thermique méritent d'être étudiées, au même titre que les solutions de stockage plus traditionnelles, car elles pourraient se révéler plus adaptées à l'écosystème et réduire les impacts potentiellement polluants.

**Dans tous les cas de figure, le développeur et le propriétaire doivent contractualiser une garantie de démantèlement de l'installation** (exemple 10 000€/MW) et d'une possibilité de non renouvellement de l'installation en fin de vie. Ainsi, le site peut être remis en état et destiné à un autre usage en fin de vie du parc sans difficulté.

**Enfin, il convient d'établir le bilan carbone du projet en tenant compte** des impacts du projet (fabrication, transport, travaux, etc.), ainsi que les émissions de Co2 évitées par rapport à la production européenne d'électricité fossile, sans oublier les atouts du stockage du carbone dans un milieu sans labour, par rapport au flux carbone d'une gestion forestière intensive de pins maritimes.

**Soyons réalistes, faisons l'impossible pour gagner le défi du climat et opérer une transition énergétique avec les territoires, respectueuse de l'environnement, créatrice de richesses et de lien social.**

<sup>4</sup> Voir le rapport « [Photovoltaïque et biodiversité : exploitation et valorisation de données issues de parcs photovoltaïques en France](#) », I Care & Consult et Biotope, 2020. Voir également [l'étude de l'Association fédérale de l'industrie des nouvelles énergies](#) (Allemagne) « *Solarparks – Gewinne für die Biodiversität* » (2019) et les travaux de [l'Argonne National Laboratory](#)

<sup>5</sup> Voir la page 88 du [rapport cité plus haut](#), et la méta-analyse de Verschuyll et al. (2011) « *Biodiversity response to intensive biomass production from forest thinning in North American forests-a meta-analysis* », Forest Ecology and Management n°261, p. 221-232.